

Atelier «Formation continue»

André Aubry

Introduction

A la question première posée par le thème de la journée *Est-il envisageable d'étudier les rénovations en matière de formation des enseignants dans la perspective de promouvoir une réelle articulation entre formation initiale, formation continue et recherche ?*, je réponds que je crois, non seulement nécessaire mais essentiel, d'établir des liens étroits entre les diverses formations. Mais il ne suffit pas d'affirmer ces liens pour qu'ils existent et fonctionnent. Il faudra peut-être changer des structures, mais surtout modifier des attitudes, des habitudes et prendre des initiatives.

La formation continue, dans sa conception actuelle, c'est-à-dire l'accès à des cours divers qui se déroulent en dehors du temps de travail (vacances, week-ends, fins de journée, après-midi de congé) a comme principaux objectifs :

- d'améliorer la qualité de l'enseignement,
- d'améliorer la communication des maîtres avec leurs élèves, leurs collègues, voire les parents ou la communauté scolaire,
- d'améliorer les compétences professionnelles des enseignants face à un monde en changement,
- d'améliorer leurs capacités personnelles.

Atteint-elle ces objectifs ? Répond-elle aux besoins des enseignants, aux divers moments de leur carrière professionnelle ? Si l'on peut admettre qu'elle participe à une amélioration de la qualité de l'enseignement, qu'elle favorise le développement des compétences professionnelles des enseignants, ses effets sur l'amélioration de la communication maîtres-élèves, maîtres-collègues et autres partenaires de l'école restent encore limités.

D'une manière générale, on peut admettre que les enseignants adhèrent au concept actuel de formation continue; en effet :

- le nombre de personnes s'inscrivant à des cours est en constante augmentation depuis plusieurs années dans le canton de Neuchâtel,
- le taux de participation peut être estimé à environ 30 % pour les enseignants des secteurs des écoles infantine, primaire et secondaire, avec des variations selon les secteurs,

- les évaluations des cours effectuées par les enseignants sont en général positives et soulignent les différents aspects formatifs. Souvent, les enseignants demandent un cours de développement ou suggèrent sa prolongation.

Pourtant les conditions imposées à la formation continue sont de plus en plus restrictives :

- cours ayant lieu uniquement hors du temps de travail,
- suppression d'indemnités de déplacement, de repas, d'hébergement.

J'en déduis que ce modèle de formation, même s'il ne répond pas de manière exhaustive aux besoins des enseignants, donne satisfaction à une proportion de plus en plus importante d'entre eux.

Comment rendre la formation continue plus attractive et plus efficace ?

Doit-elle rester l'occasion offerte à l'enseignant d'approfondir et d'améliorer ses connaissances et compétences pédagogiques, didactiques, éducatives, ainsi que sa relation à l'autre ou doit-elle être organisée pour lui permettre d'acquérir des qualifications nouvelles pour une ou des tâches nouvelles ?

Est-elle au service de l'institution scolaire ou de l'enseignant ? Quels profits celui-ci peut-il en tirer sur le plan de son statut ?

Dans un projet destiné à un groupe d'étude, daté de juin 1993, la Commission pédagogique de la CDIP parle de perfectionnement dans le premier cas (Forbildung) et de formation continue (Weiterbildung) lorsque l'aboutissement est l'approfondissement d'une discipline, une préparation à une nouvelle fonction, l'accès à un autre degré d'enseignement.

Et les auteurs du rapport ajoutent :

«La création de nouvelles institutions assurant la formation continue (au sens Weiterbildung) des enseignants ne paraît guère opportune. Il s'agirait bien plus de mobiliser les institutions déjà existantes pour la réalisation de tels cursus de formation; centres de perfectionnement des enseignants, institutions de formation de base des enseignants, universités, organismes de perfectionnement d'autres professions. Quelle coordination serait alors à envisager et à quel niveau (cantonal, régional, fédéral) ? Les centres de perfectionnement des enseignants pourraient exercer à cet égard, une fonction-clé.»

En conséquence, le thème de la journée et en particulier de la table ronde «Rapprocher des formations éparpillées» est de toute évidence d'actualité.

Cependant, il faut en préciser les finalités :

- s'agit-il d'abord, et surtout, de viser à des économies, donc de répondre à une attente politique ?
- ou s'agit-il prioritairement de chercher une meilleure coordination entre les institutions de formation, de développer des réseaux, des synergies dans le but d'une formation plus efficace et plus appropriée des enseignants ?

La seconde alternative, qui ne doit pas occulter la première, fait l'objet d'une réflexion dans ce canton sur le plan institutionnel. Elle est réalisable sans démonter les institutions existantes, en respectant leurs spécificités et en associant les forces existantes. Il s'agira de se rencontrer plus fréquemment, d'écouter l'autre, de respecter son point de vue et finalement de définir ces réseaux communs de formation.

Ce projet est certainement imaginable sur un plan régional et je pense plus particulièrement à l'arc jurassien, où des interactions existent, peut-être et certainement encore trop éparpillées, mais qui sont déjà le signe d'une volonté commune de collaboration.

L'exercice sera plus difficile sur le plan romand, où les particularismes cantonaux, les structures en place, les sensibilités culturelles sont autant de freins, voire d'obstacles à des réalisations communes. Cependant, il existe déjà des lieux d'échanges, tels que la Commission romande des centres de perfectionnement, qui fonctionnent dans la recherche de réalisations collectives.

Synthèse des débats

Les participants à cet atelier proviennent des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Jura et sont issus principalement de l'enseignement primaire et secondaire inférieur. Cependant, une minorité de personnes appartient soit au corps enseignant de la formation technique et professionnelle, soit au personnel infirmier d'établissements hospitaliers.

Au cours de la discussion, les constatations, remarques et propositions suivantes sont émises :

- * la formation continue, dans sa conception actuelle, soit un catalogue de cours ciblés sur quelques aspects ponctuels, ne correspond pas à un projet global et ne s'avère pas suffisante. Elle est certes utile, et sa fréquentation par les enseignants le démontre, mais elle devrait être plus dynamique par une incitation à prendre en compte des sujets de recherche, à créer

des groupes de travail et de réflexion, en offrant des cours modulaires associant la théorie et la pratique en classe.

- * Les projets de formation continue en établissements sont à développer, lieux de rencontre où une pédagogie coordonnée et commune peut s'établir. Cependant, il ne faut pas négliger l'apport enrichissant des échanges entre collègues de différentes écoles, de différents ordres d'enseignement.
- * Les besoins des praticiens pourraient être mieux pris en compte. Ils évoluent rapidement et ceux exprimés à un moment donné ne correspondent plus forcément lorsqu'ils sont actualisés. De plus, il s'agit d'améliorer leur évaluation pour les différents ordres d'enseignement, en particulier ceux de l'enseignement spécialisé.

Le statut de la formation continue varie selon les cantons :

- * soit elle a entièrement lieu sur temps libre, donc en dehors de l'horaire scolaire ou sur temps de vacances, soit elle se situe partiellement sur temps de travail; dans certains cas, les enseignants disposent d'un quota d'heures (GE-JU).
- * Elle peut être gratuite ou faire l'objet d'une finance d'inscription par cours, qui va jusqu'à l'autofinancement.
- * La participation à des journées de réflexion romandes, souhaitée par chacun, est parfois possible, souvent difficile, voire impossible ailleurs. Un capital de journées offert aux enseignants à cet effet est proposé comme réponse.

En conclusion, les différences d'organisation et de statut de la formation continue entre les cantons sont grandes, ce qui a aussi pour effet de rendre difficile une véritable coordination et des interactions efficaces.

Liaison formation initiale - formation continue

Les besoins en formation continue des jeunes enseignants, au sortir de celle initiale, ne sont pas reconnus sur le plan politique. La conception obsolète que l'enseignant, nouvellement diplômé, dispose de toutes les compétences pour pratiquer son métier est toujours bien présente. L'idée d'une formation continue immédiate, axée sur les pratiques professionnelles et le développement des compétences en communication, n'est pas acquise.

Il faudrait pourtant mettre un maximum de moyens à disposition des jeunes enseignants pour :

- leur éviter des régressions,
- les aider à se protéger des différentes pressions,
- leur donner une meilleure compétence d'adaptation aux situations auxquelles ils sont confrontés.

Tout investissement sur la formation continue est considéré comme un placement productif.

Dans plusieurs cantons, les jeunes enseignants sont suivis dans leurs pratiques professionnelles par un conseiller pédagogique, affecté à cette tâche.

Des liens existent déjà entre les institutions responsables des deux types de formation. Cependant, il s'agit de développer plus encore les lieux de concertation et d'échanges. Il n'apparaît pas fondamental que ces centres de formation forment une unité de lieu (ex. : le canton du Jura); ce qui est primordial, c'est l'unité pédagogique dans la formation, par le développement de réseaux de concertation.

Une formation continue interprofessionnelle est suggérée, par exemple en ouvrant celle des enseignants à d'autres secteurs, celui par exemple du milieu hospitalier. Les expériences vécues dans certains cantons permettent de prétendre à un enrichissement réciproque. Cela favorise d'autres éclairages, ce qui conduit à un décroisement professionnel et à une meilleure compréhension. Il faut donc réfléchir à une plus grande souplesse du statut de la formation continue permettant et facilitant une plus grande mobilité :

- mobilité horizontale, vers d'autres secteurs,
- mobilité verticale, vers d'autres ordres d'enseignement.

La formation continue destinée aux enseignants de la formation technique et professionnelle est évoquée. Si l'offre est jugée satisfaisante, la part des cours dévolue à l'aspect technique de la profession est prépondérante par rapport à la formation pédagogique ou didactique.

Quelques paramètres sont encore énumérés :

- * l'évaluation des enseignants, facteur qui pourrait devenir important dans un proche avenir, dans le cadre général du perfectionnement;
- * un mandat élargi de la fonction d'enseignant, en vue duquel le perfectionnement devient un élément de base;
- * les projets d'établissements, autre forme de formation continue;
- * l'ouverture des cours aux enseignants de tous les secteurs, voire à des travailleurs d'autres catégories professionnelles;
- * la proposition de stages, d'échanges de professeurs, de cours «blocs».

Liaison formation - recherche

On peut considérer la recherche sous deux aspects :

- le développement personnel,
- le développement de l'aptitude de recherche dans la pratique professionnelle.

Cette seconde forme est préconisée; il s'agit de mettre en place des recherches-actions, associant des praticiens-enseignants et des chercheurs, en vue de tenter de trouver des solutions à des problèmes.

Cette liaison est plus aisée dans les cantons universitaires.

Les considérations suivantes sont formulées :

- l'articulation formation-recherche doit être développée,
- il faut tenter d'associer les enseignants à la recherche,
- les chercheurs doivent mieux tenir compte des remarques effectuées par les enseignants,
- l'enseignant-chercheur est peut-être une utopie, mais l'idée de stages de plus ou moins longue durée est émise et proposée.

L'articulation formation-recherche en est à ses débuts mais elle est promise à un bel avenir.